

LCO / CDO

## LIAISON

**LIENS  
INTERNATIONAUX**

Le personnel de la CDO échange avec l'honorable Sir Grant Hammond,



président de la Commission de la Nouvelle-Zélande, durant sa visite à Toronto en janvier.

**FINANCEMENT  
INTÉGRAL**

Le Barreau du Haut-Canada s'est joint à la Fondation du droit de l'Ontario, au ministère du Procureur général et à la faculté de droit Osgoode Hall, ainsi qu'à l'Université York, afin de renouveler son appui financier à la CDO pour un nouveau mandat de cinq ans. Un grand merci à nos bailleurs de fonds!

**Message de la directrice exécutive**

Nous sommes très heureux que nos bailleurs de fonds et les facultés de droit aient signé l'entente renouvelant le mandat de la CDO pour un autre cinq ans. Alors que nous entamons cette nouvelle étape, nous publierons les rapports finaux de trois de nos plus gros projets et en entreprendrons de nouveaux cet été. Consultez le site de la CDO pour vous tenir à l'affût des parutions et des nouveautés. Vous pourrez aussi y consulter notre nouveau plan stratégique, notre politique sur l'accessibilité ainsi que notre politique sur l'utilisation et la confidentialité de l'information.

Notre plan stratégique pour 2012-2016 réaffirme notre engagement envers la diversité des projets et le rôle central qu'y joue l'engagement communautaire. À cette fin, nous avons formé un nouveau Conseil communautaire (pour plus de détails, consultez la page 2, le site Web et mon blogue). Nous avons aussi consolidé notre relation avec les écoles de droit en créant le Groupe de recherche et de liaison des facultés de droit.

Nous accueillons deux nouveaux membres au sein du Conseil des gouverneurs, soit Mark Berlin, anciennement avocat au ministère fédéral de la Justice et qui s'intéresse depuis longtemps, personnellement et professionnellement, au dossier de l'accès à la justice, et Maria Páez Victor, consultante en politiques. Mme Páez Victor, titulaire d'un doctorat en sociologie, apportera une nouvelle perspective au Conseil.

Je vous souhaite, à tous et à toutes, un très bel été!

Lisez le blogue de Patricia (en anglais) à [www.lco-cdo.org/blog](http://www.lco-cdo.org/blog)  
Obtenez des nouvelles instantanées sur Twitter à @phugheslco

*Dans ce numéro . . .*

- Le rapport sur la LIP fait le poids
- Perspectives communautaires
- Le cadre juridique touchant les aînés fait parler de lui



# Le rapport sur la *Loi sur les infractions provinciales* fait son chemin

## Le budget de l'Ontario à l'écoute des recommandations de la CDO

Lors de la parution du budget de l'Ontario de 2012 le 27 mars, Barry Randell a consulté la section sur la LIP et poussé un soupir de soulagement. « La province est à l'écoute, dit-il. Nous avons accru le niveau de sensibilisation au dossier de sorte que des personnes clés au sein du gouvernement se sont penchées sur les améliorations à apporter. »

Barry Randell, directeur des services judiciaires de la ville de Toronto et président de la Municipal Court Managers Association of Ontario, espérait

que le budget tiendrait compte de la nécessité d'utiliser plus judicieusement les ressources limitées des tribunaux — ce qui faisait partie des 47 recommandations formulées dans le rapport récemment rendu public par la CDO sur la modernisation de la LIP. Le rapport préconise l'évaluation d'un programme de réaffectation fiscale pour recouvrer les amendes impayées en vertu de la LIP. Bien que les mesures proposées dans le budget ne correspondent pas exactement aux recommandations de la CDO, elles témoignent d'un engagement à travailler avec les municipalités et l'Agence du revenu du Canada sur la question.

« Nous souhaitons grandement prendre part au dialogue », indique Jane Moffatt, présidente de la Prosecutors' Association of Ontario.

Dans une lettre conjointe adressée à John Gerretsen, procureur général de l'Ontario, M. Randell et M<sup>me</sup> Moffatt ont encouragé le gouvernement à tenir une vaste consultation sur les recommandations de la CDO, qui ont par ailleurs été invoquées dans un certain nombre d'affaires présentées devant la Cour de justice et la Cour d'appel de l'Ontario.

« Il est important que le milieu de la justice continue à faire pression sur le bureau du procureur général afin qu'il prenne en considération les recommandations du rapport de la CDO, explique M<sup>me</sup> Moffatt. À mon avis, elles sont trop importantes pour être mises sur une tablette. »



## Perspectives communautaires sur la réforme du droit

Jamie Baxter, membre du nouveau Conseil communautaire, espère offrir une tribune aux jeunes praticiens du droit.

Créé en janvier 2012 et composé de 12 membres, le Conseil communautaire de la CDO vise à établir des ponts entre le travail de la Commission et la communauté et à faire ressortir des intérêts et perspectives qui pourraient ne pas être abordés dans le cadre du processus de consultation traditionnel.

« Les nouveaux diplômés ont beaucoup de questions et d'idées concernant le système de justice », explique ce titulaire d'un diplôme JD de l'Université de Toronto, notamment sur la façon de structurer la pratique du droit de façon à favoriser la pleine participation relativement à la question de l'accès à la justice.

Julie Mathews, elle aussi membre du Conseil et directrice générale de l'organisme Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO), espère aider la CDO à obtenir les perspectives des travailleurs communautaires de première ligne. « CLEO peut aider la CDO à établir des liens dans la communauté sur des questions comme l'accès à l'information sur le droit de la famille. C'est ce type d'enjeux qui préoccupent les intervenants communautaires. »



Les participants à l'événement pour les parties intéressées de la CDO en Novembre 2011: G-D **Harold Braithwaite**, Les enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario; **Jan Goddard**, Jan Goddard and Associates; **Kim Ibarra**, Centre d'accès aux soins communautaires (Centre-Toronto); et **Carol Abugov**, Toronto Council on Aging.

## Portée internationale du cadre juridique touchant les aînés

### Les membres du groupe consultatif croient que le rapport suscitera beaucoup d'intérêt

« Des gens et des organisations des quatre coins du pays s'intéressent à ce rapport », indique Gerda Kaegi, professeure émérite en politique et administration publique à l'Université Ryerson et membre du groupe consultatif du projet. « Il incite les fournisseurs de soins, les RLISS, les CASC et les hôpitaux à réfléchir à leurs politiques et pratiques touchant les aînés. »

« Le rapport sera consulté partout dans le monde dans le cadre des réflexions sur l'influence du droit sur les personnes âgées et vice-versa », renchérit Nina Kohn, membre du groupe consultatif et professeure agrégée de droit au Syracuse University College of Law dans l'État de New York. « Ce sont des questions sur lesquelles les décideurs se penchent, ou devraient se pencher, afin d'élaborer des politiques qui répondent aux besoins des aînés. »

Fruit de quatre années de recherche et de consultation, le rapport de la CDO propose un cadre juridique pour évaluer les lois, politiques et pratiques touchant les aînés. Ce cadre repose sur six principes d'une démarche anti-âgiste, dont la promotion de l'indépendance et de l'autonomie. Il s'applique à toutes les personnes âgées, quelle que soit leur orientation sexuelle, leur handicap, le cas échéant, ou leur culture, ainsi qu'aux aînés qui sont soignés dans des hôpitaux ou foyers de longue durée.

Le vif intérêt suscité par le rapport ne surprend pas Lauren Bates, avocate-conseil à la CDO, qui a mené à bien la consultation, les six groupes de discussion et l'administration d'un questionnaire à 300 personnes, en plus de recueillir les observations des personnes intéressées de l'Ontario sur le cadre proposé. « Étant donné le présent virage démographique, nous accordons de plus en plus d'attention aux questions pertinentes pour les personnes âgées, et nous avons besoin d'approches globales, holistiques et réfléchies pour élaborer les politiques et les lois. »

« La CDO a su mettre en lumière les questions auxquelles se heurtent les décideurs au moment d'élaborer des lois qui touchent les aînés, poursuit Nina Kohn. Cela confirme ce que je dis depuis longtemps – ces enjeux existent partout. »

La Commission du droit de l'Ontario tient à remercier ses partenaires financiers :

 **The Law Foundation of Ontario**  
Building a better foundation for justice in Ontario

 **Ontario**

 **The Law Society of Upper Canada**  
Barreau du Haut-Canada

 **OSGOODE**  
OSGOODE HALL LAW SCHOOL  
YORK UNIVERSITY

**COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO**  
2032 Ignat Kaneff Building  
Osgoode Hall Law School, York University  
4700 Keele Street  
Toronto, ON, Canada M3J 1P3  
Tél. : 416-650-8406  
Sans frais : 1-866-950-8406  
TTY: 416-650-8082  
lawcommission@lco-cdo.org  
www.lco-cdo.org

Et les facultés de droit suivantes pour leur soutien :  
**Université Queen's, Université d'Ottawa (Sections de common law et de droit civil), Université de Toronto, Université Western Ontario et Université de Windsor.**

 @phugheslco